

# LE PEUPLE DE LYON



ABONNEMENTS

Journal socialiste paraissant le Samedi

BUREAUX

Un an ..... 6 fr. | Six mois ..... 3 fr.

ORGANE des TRAVAILLEURS

120, rue Garibaldi, Lyon

(Les annonces se traitent à forfait)

Les Manuscrits non insérés ne sont pas rendus. — Adresser les correspondances à M. le Directeur du PEUPLE

Vente en gros : M<sup>me</sup> Evrard, 23 rue Thomassin, Lyon

## Les derniers moments d'un Condamné

### LA SEMAINE COMIQUE ILLUSTRÉE

Le « Peuple » est COMPOSÉ et TIRÉ par des ouvriers syndiqués.

Nous informons nos abonnés, qui n'ont pas encore acquitté leur abonnement, que nous leur ferons présenter leur quittance ces premiers jours.

### Le Parti Millerand

Les gens qui ne jugent que sur les apparences, c'est-à-dire tous les porte-plumes de la presse bourgeoise, estimeront plus que relatif le succès emporté par Millerand à l'Alcazar de Bordeaux. 20 voix de majorité pour la motion du très connu Jaurès appuyé par tous les élus Portefoin, y compris l'alcoolique Pressensac, contre la motion de l'inconnu Renaudel, cela leur semblera plutôt maigre.

Mais pour celui qui sait, la victoire de l'ex-ministre est au contraire aussi complète que possible.

Non seulement ses compères parlementaires se sont employés à le sauver de tout blâme et de toute censure et y ont réussi ; mais encore — et voilà ce qui compte — ils se sont irrémédiablement compromis dans cette besogne de repêchage. Pour sauver Millerand, ils se sont perdus socialisamment parlant, car Millerand, avec sa froide et égoïste ténacité, les a contraints à faire la majorité sur son propre terrain. Quant à lui, il n'a pas bronché d'une semelle, promettant à peine, comme seule et dernière concession, d'en référer pour ses votes à l'opinion de ses collègues du groupe parlementaire.

C'est donc une majorité de 109 mandats irréductiblement acquis à la participation à jet continu au pouvoir central, à la perpétuelle collusion avec les fractions bourgeoises, à la renonciation définitive à toute action extra-légale, qui a blanchi Millerand.

Mais une telle majorité, est-ce autre chose qu'une majorité millerandiste ? Qui donc oserait le contester ? Et qui donc prétendrait par suite que Jaurès soit encore le chef du parti Portefoin rajourni, tel qu'il sort de l'Alcazar de Bordeaux ? Le chef, c'est Millerand, et Jaurès n'est plus, comme les camarades, qu'un millerandiste à la suite.

Au fait, on devait le prévoir, car le repêché a autant de lucidité et de décision que le repêcheur d'incohérence et d'irrésolution.

N'avez-vous pas noté, par exemple, ces efforts aussi vains que désespérés du récalcitrant Jaurès pour opposer la conception de Guesde et la conception de Vaillant à la conception de Millerand, se situant lui-même au milieu et essayant de jouer le rôle d'arbitre embrassant et réconciliant dans une synthèse supérieure la méthode de la lutte de classe et la méthode de la collaboration des classes. Bizarre artifice, puisque ni Vaillant ni Guesde ne se trouvaient là et ne s'y pouvaient trouver. Aussi Jaurès a-t-il chu lamentablement du côté de Millerand. Finalement, il a dû incliner toute sa logomachie et toute sa phraséologie devant la « politique des réalités » personnifiée par l'ex-collègue de Gallifet, futur collègue de Doumer.

A cette heure, Millerand a la partie belle : Portefoin est à lui. Il en peut faire ce qu'il voudra et, certes, il he chômera pas. Puisqu'il condescend à faire corps avec un parti organisé, lui qui jusqu'ici s'était cantonné dans la

plus absolue autonomie individuelle, c'est qu'il entend faire marcher son monde et qu'il sait par avance qu'il marchera.

Les camarades des Fédérations autonomes qui ont mené la bataille, qui l'ont même mené courageusement et brillamment comme Renaudel et Hervé, auraient donc bien tort de se leurrer. Les dirigeants du Parti ont cette fois-ci senti de trop près le vent de la défaite pour qu'ils ne prennent pas leurs précautions à l'avenir. L'aile gauche n'a pu, malgré tous ses efforts et bien qu'elle disposât en somme de la majorité de par les résolutions des Fédérations, expulser Millerand ou même condamner sa tactique. C'est Millerand qui les expulsera et au prochain Congrès, s'il y en a, c'est la tactique, c'est la méthode de Millerand qui deviendront ouvertement la loi écrite.

C'est très logique. Le Parti Portefoin, tel que le voulaient les délégués de la Seine-Inférieure, de l'Yonne et d'ailleurs, n'aurait été que la doublure du Parti socialiste de France que nous avons constitué. Or il n'y a pas place en France pour deux partis socialistes.

Il y a place au contraire pour un parti bourgeois réformiste, pour le Parti Millerand.

Il est né le petit bourgeois. Pour notre compte nous saluons le nouvel adversaire qui entre dans la carrière. Louis DUBREUILH.

### UNE VÉRITÉ EN PASSANT

On a joué cette semaine à la Comédie-Française une nouvelle comédie sociale de Octave Mirbeau : *Les affaires sont les affaires*. On l'a dit admirable. De nombreux critiques l'affirment.

Toutefois, c'est surtout l'avis de Laurent Tailhade qui, dans un article de *l'Action*, en fait une critique vraiment louangeuse.

Nous relevons même en passant les lignes suivantes de l'article de Tailhade : « L'Argent est le roi du monde, la seule puissance que rien ne puisse détrôner. Les révolutionnaires bourgeois, les socialistes ministriables, les apôtres à la recherche d'une bonne position le savent si bien que, suivant les besoins de leur commerce, ils arborent les opinions les plus intolérantes, sauf le respect du divin Capital. Anticléricalisme, antimilitarisme, philanthropie, humanité, tout cela n'est pour eux, qu'un thème à redondances oratoires, un boniment électoral : *ut declamatio fias*. L'œuvre de destruction, la révolution économique, le remaniement de la forme publique, c'est l'unique remède efficace et réparateur : c'est en même temps le seul qu'ils ne proposeront jamais. »

Nous n'aurions pas su, certainement, aussi bien dire... Mais il y a longtemps déjà que nous avons exprimé cet avis... J. DELMORÈS.

### MOTS DE COMBAT

Sabaath est cruel, Jupiter est immonde. Et pas un dieu ne sait comment est fait le monde. Les peuples ont le choix pour fléchir le [genou] Entre le monsieur Agarette le monsieur Vishnou. Ce Dieu braie, celui-ci rugit, celui-là [beugle]. C'est pourquoi l'idéal de l'homme est d'être [aveugle]. Féroce, ignorant, ténébreux, vil, odieux, Afin d'être aussi près que possible des [dieux]. Victor HUGO. (Les quatre vents de l'esprit.)

### MOTS DE COMBAT

Sabaath est cruel, Jupiter est immonde. Et pas un dieu ne sait comment est fait le monde. Les peuples ont le choix pour fléchir le [genou] Entre le monsieur Agarette le monsieur Vishnou. Ce Dieu braie, celui-ci rugit, celui-là [beugle]. C'est pourquoi l'idéal de l'homme est d'être [aveugle]. Féroce, ignorant, ténébreux, vil, odieux, Afin d'être aussi près que possible des [dieux]. Victor HUGO. (Les quatre vents de l'esprit.)

Lire en 4<sup>e</sup> page :

LA SEMAINE COMIQUE ILLUSTRÉE

### NOS HOMMES



Jules GUESDE  
Ancien Député de Roubaix  
Secrétaire du Conseil national du P. O. F.



Edouard VAILLANT  
Ancien Membre de la Commune  
Député de Paris

### LA MINE

La Mine, c'est la tombe  
Où le malheureux tombe  
Sous les coups du destin.  
La Mine, c'est l'abîme,  
Où l'ouvrier s'abîme  
Dans un sort incertain.

La Mine, c'est le gouffre  
Où chaque jour s'engouffre  
Un flot de miséreux.  
La Mine, c'est la terre,  
Où, tout vivant, s'enterre  
Le maudit ventre-creux.

La Mine, c'est la grève  
Où vient mourir le rêve  
Dans la nuit du tombeau.  
C'est l'ombre qui s'amarasse  
Et porte dans sa masse  
Le griou pour flambeau.

La Mine, c'est l'espace  
Où, partout, la mort passe  
Fauçant soir et matin.  
La Mine c'est la tombe  
Où le malheureux tombe  
Sous les coups du destin.

Paul ANDROVITCH.

### La Question des Mineurs

L'admission, tant de fois souhaitée, de la Fédération des mineurs à la Confédération, arrive au moment précis où elle est de nature à soulever de sérieux embarras.

Pour la généralité des travailleurs qui ne connaissent des difficultés de l'organisation que la partie superficielle, il est indispensable de résumer très imparitalement la situation.

A la suite des récents incidents ayant pour causes principales : 1° les ajournements multiples du mouvement de grève générale ; 2° la tactique suivie lors de la déclaration tardive de celle-ci ; 3° les fermentations de discord politique, une partie notable des mineurs abandonneront la Fédération Nationale et émigreront l'avis de se rapprocher du mouvement général et de la Confédération du travail.

Decazeville et Montceau commencent le mouvement et peu à peu le Syndicat de la Loire, divers groupements de cette région, et une partie du Pas de Calais suivront dans leur retraite, les premiers dissidents.

Qui eut tort ou raison dans ces ruptures, nous n'avons heureusement pas à l'établir. Le fait brutal existe ; ce n'est pas par des reproches adressés à tort et à travers, ni par des responsabilités établies avec plus ou moins de parti pris ou de haine que s'opèrent les guérisons de plaies vives d'autant plus douloureusement qu'elles contiennent des hommes, hier encore bon camarades, se dressant aujourd'hui en ennemis farouches les uns contre les autres.

### LA MINE

La conséquence seule de ces incidents nous intéresse.

Il y a donc actuellement trois groupements principaux de mineurs : la Fédération Nationale, dont le citoyen Cotté est le secrétaire ; la Fédération en gestation, composé des éléments dissidents ; l'organisation jaune.

A côté de tout cela, hélas ! la majorité des mineurs vit encore, ouvrant à peine les yeux au grand mot de solidarité, en dehors de tout Syndicat.

Le résultat le plus clair de toutes ces divisions, c'est pour les travailleurs de la mine, l'impuissance absolue de faire œuvre utile, c'est le décourageant spectacle de luttes et des polémiques fratricides entre exploités sous les yeux réjouis du grand patronat contemplant avec joie le combat, marquant les coups et se frottant les mains en songeant que le temps ainsi perdu par les ouvriers est autant de gagné par la classe possédante !

Dans l'intérêt de tous, cela doit finir au prix de concessions réciproques et même, s'il le faut, par la disparition de quelques chefs.

Le mouvement syndical doit, nous l'avons déclaré à maintes reprises, établir la concentration des forces ouvrières, sans besoins d'étiquettes particulières, ni couleur politique.

Le Syndicat à cet avantage sur le groupement politique de pouvoir être le terrain de concorde et conséquemment d'étude de la classe ouvrière.

L'avantage disparaît au bénéfice de nos maîtres le jour où nous placerons dessus l'enseigne d'un parti.

Je suis de ceux qui pour leurs théories appellent la libre et large discussion à la seule condition qu'elle soit amicale et courtoise. J'ai confiance dans les idées et les principes que je défends et demande pour eux la grande lumière. Je compte pour déssiler la masse atteinte de cécité sur la dure leçon des choses.

Pour guérir les travailleurs de leur nature foi en ce déprimant et ce stupéfiant qu'est l'action parlementaire, je sais que notre propagande a et aura comme alliés et auxiliaires la désillusion que la vie journalière apporte au Parti du Travail.

Il y en a déjà un fort joli stock ! Mais je déclare que pour ces raisons mêmes, il ne doit, il ne peut y avoir deux Fédérations de mineurs. Voilà le point primordial.

La concentration doit s'opérer chez les serfs de la mine. Tout émiettement serait une faute.

Le raisonnement peut d'ailleurs, loin d'être spécialisé, s'appliquer à tous les travailleurs.

Comment doit s'opérer cette union, voilà surtout ce qu'il faut définir.

La Confédération, ont dit quelques amis, n'avait pas à intervenir. Il y avait une Fédération des mineurs, elle devait être admise sans discussion.

Ce n'est pas dans l'art de résoudre les difficultés et d'éviter les responsabilités n'est point nouvelle. C'est cette fa-

çon de procéder qui illustra, il y a vingt siècles, Ponce-Pilate !

Il n'y a qu'un malheur, c'est que loin de faire renaitre la concorde, elle eût au contraire rendu la cassure irréparable.

Et puis, enfin, il y a déjà à la Confédération les syndicats de Decazeville et de Montceau qui alors que restant dans leur esprit particulariste d'autres se refusant à nous, comprenaient leurs devoirs et qu'on ne peut chasser sans avoir essayé de faire tout ce qui est humainement possible de faire pour tenter une réconciliation.

Il y avait là aussi ces divers syndicats de la Loire et du Pas-de-Calais qui venaient à nous et qui, par leur attitude, ont pu peser d'un certain poids sur la résolution tardive de la Fédération des mineurs et voilà pourquoi il semble naturel que la Confédération ait répondu aux représentants divers de ceux-ci :

« Mettez-vous d'accord dans votre prochain Congrès. Unissez vos efforts et ne nous mettez pas dans la cruelle alternative d'accepter les uns en chassant les autres. »

Comment peut rationnellement se faire l'union ?

Elle est facile si, de part et d'autre, on veut y apporter de la bonne foi et de la loyauté.

Les dissidents déclarent que ce n'est qu'à la suite de votes d'une régularité plus que contestable que le Conseil national se maintient au pouvoir, et que les décisions prises ne représentent aucunement la volonté des mineurs. Pour éviter ces faits le syndicat de Montceau dans des propositions d'union demande que désormais les votes aient lieu proportionnellement au nombre des syndiqués payant au Syndicat.

Étant donné que la représentation proportionnelle est pratiquée chez les mineurs, la demande de Montceau est naturelle.

Cette question ne regarde pas la Confédération, disent quelques camarades. Il y a là une question de règlement intérieur que doivent trancher seuls les mineurs.

Ce souci de l'autonomie des mineurs qui serait justifié, s'il ne fallait pas résoudre des éléments divisés, nous paraît bien spécieux en la circonstance.

De même le Conseil national semblerait donner raison à certaines accusations en refusant cette occasion de prouver qu'il n'y a de sa part aucune manœuvre.

Quelques chiffres vont d'ailleurs faire comprendre la nécessité de cette solution. Les effectifs étant connus, il ne saurait y avoir aucune indiscrétion.

Avant la grève, les adhérents à la Fédération se décomposaient ainsi : Bassin du Nord et du Pas de Calais : 8.600 ; bassin de la Loire : 2.400 ; bassin du Centre : 1.890 ; bassin du Sud : 1.980 ; soit un total en chiffres en rond de 14.980.

Les dissidents affirment avoir enlevés depuis à la Fédération plus de 6.000 adhérents. D'autre part, Montceau et Decazeville démissionnaires bien avant ont un effectif de 6.000 cotisants. Cela établirait actuellement 12.000 adhérents à la section dissidente et moins de 9.000 à la Fédération Nationale.

Ces chiffres sont contestés par les deux parties. Pour connaître la valeur des contestations et savoir qui a raison il faudrait un contrôle sérieux fait par des arbitres impartiaux. C'est la proposition des dissidents.

La solution consisterait alors à réunir les deux fractions et à déclarer que c'est là que doivent être recherchées les bases de l'entente.

C'est ici que se dresse la plus grave objection. A elle seule elle justifierait l'attitude de la Confédération.

La cotisation des mineurs à la Fédération est de 0 fr. 02 par mois. Si le contrôle n'est pas établi, un Syndicat puissant ayant une encaisse assez forte pourra majorer tout à son aise le nombre de ses adhérents et être le maître de la situation.

C'est ainsi, pour citer un exemple, que le Syndicat du Pas-de-Calais qui possède dit-on une réserve de deux cent mille francs, pourrait avec ses seuls revenus à 3 fr. 30 %, prétendre cotiser au besoin pour 30.000 syndiqués et devenir au congrès un véritable dictateur, agir tout à sa guise et mal inspiré commettre toutes les sottises.

Il payerait, dira-t-on.

Ce n'est pas suffisant comme argument. Il n'est pas possible d'admettre que par la puissance de l'argent on a le droit de fausser les majorités, qu'une organisation riche, pourra tout à sa guise, dominer les autres et nous devons être unanimes pour protester contre ce système qui se traduirait par ce cri d'étouffement : « Silence aux pauvres ! »

Voilà pourquoi, puisque la crainte a été émise, il était du devoir de la Confédération d'intervenir, comme elle doit le faire chaque fois qu'on lui signale qu'il pourrait y avoir manœuvre déloyale.

Le Conseil national des mineurs protestera contre l'accusation, la déclarera calomnieuse et injustifiée. Pour ma part, je crois à sa bonne foi. Mais il a un moyen infailible de démontrer sa sincérité : qu'il accepte la proposition de contrôle.

Il démontrera ainsi que son désir d'union est sincère et que ce n'est pas par de louches combinaisons qu'il prétend se maintenir au poste d'honneur et de combat, qui pour être tenu avec autorité demande à ne pouvoir être contesté.

Même si l'amour propre des camarades est froissé, ils doivent faire abstraction de leurs personnes au nom de l'intérêt général.

Le seul démenti qui peut porter, c'est l'acceptation de la proposition. Toute réponse dilatoire paraîtrait un aveu.

L'entente peut s'établir franche et loyale. Tous ceux qui comme nous examinent sans parti pris le débat seront de cet avis.

A nous qui négligeons ici toute autre considération, les responsabilités nous apparaissent lourdes pour ceux qui, volontairement, se refuseraient à se soumettre au verdict sincère de ceux sur le dos de qui se joue tout ce drame : les mineurs. A. BOURCHET

### SES ADMIRATEURS

Nous lisons dans le dernier numéro de *l'Action* de Paris :

« M. Millerand ignore probablement qu'un de ses plus chauds admirateurs n'est autre que Sa Majesté Guillaume II. »

« L'Empereur allemand a l'habitude d'annoter quotidiennement les articles de journaux que deux secrétaires décroquent à son intention, et qui, réunis, forment le journal de Cour. » Parmi ces coupures figurait, récemment, le « leading » d'un journal allemand où les mérites et les qualités de M. Millerand, ancien ministre du commerce, étaient fort appréciés.

« Guillaume II lut l'article et le relut. Puis, il inscrivit en marge : « Ja ! wenn wir den hütten ! » (Qu'il si nous avions celui-là !)

C'est complet et combien flatteur pour les congressistes de Bordeaux !

### COMPLICES

« Donc, Millerand n'est pas exclu du Parti Socialiste ». Telle est la constatation relatée dans le dernier numéro de *la Sociale*. Le signataire de l'article, l'impondérable Crozier, croit devoir ajouter :

« Il (le baron) peut mesurer à ce vote seul, combien il a été imprudent, déplorable tacticien tout au moins, en émettant les votes... »

N'est-ce pas dire en substance : Oui, évidemment, Millerand a eu tort... mais de montrer toujours le bout de l'oreille. Ça ne prenait plus... quelle suprême imprudence, quelle déplorable tactique, que celle qui le fit repêcher.

On le voit, Crozier est heureusement doué par la nature d'une morale merveilleuse comme souplesse. Qu'il me soit permis cependant de lui rappeler l'occurrence qu'il n'a même pas le mérite de l'invention : il n'a rien innové.

Au dernier degré de l'échelle sociale, dans cette écume de la Société capitaliste appelée la basse pègre, ce sont « pratiques courantes », comme aussi chez tous les forban, financiers et rasta ; c'est la seule notion du souverain bien admise.

Ces écumeurs divers apprennent-ils qu'un confrère manquant de tact, de pratique, ou simplement dénué de pudeur

comme Millerand, vient de voir mettre un terme à ses déprédations par une incarcération inopinée ?

Alors, comme Crozier, ils disent : Il a été imprudent et il a eu grand tort... de se laisser prendre. Et voilà.

De plus, pour rappeler sans doute qu'il n'a nullement renoncé au monopole de l'impudence, Crozier émet la prétention plutôt comique d'établir des responsabilités — oh ! toutes morales — de la stérilité du Congrès de Bordeaux.

Il ajoute donc avec emphase : « Mais à qui la faute en bonne vérité et en bonne justice, sinon à celui dont certains actes publics étaient bien faits, on en conviendra, pour surprendre, émouvoir et scandaliser... Oui, par la faute de Millerand... »

C'est parfait et nous en convenons ; mais nous adressant à la bonne foi des travailleurs socialistes nous leur proposons de résoudre avec nous les simples questions suivantes :

A l'époque heureuse où Millerand, encore ministre, votait à plusieurs reprises le budget des Cultes, faisait ou laissait fusiller les travailleurs à Châlons, le François et la Martinique, faisait prendre d'assaut la Bourse du Travail de Paris par ses argousins, interdisait le Congrès libéral, livrait Sipido au roi des Belges, se prosternait béatement aux pieds du Tzar, poursuivait sans pitié les révolutionnaires et leurs journaux (le Drapeau rouge), trafiquait des décorations, etc.

Quels étaient ceux qui signalaient alors les trahisons plus manifestes encore que les récentes, car Millerand en était le propre exécutif ; — qui donc dénonçait au prolétariat la nouvelle méthode, ses souteneurs et leurs appétits ?

Nous, qui ni les outrages, ni les calomnies non plus que les plus viles manœuvres n'ont réussi à circonvenir. Et en face de nous, dans les rangs de l'adversaire, embrigadés avec toute la tourbe bourgeoise, quels étaient ceux qui tous les jours brûlaient de l'encens sous le nez du ministre dispensateur, qui excusèrent et même justifiaient toutes ces trahisons successives et qui tentèrent de couvrir de la boue qui les aveuglait les révolutionnaires impénitents, empêchés de danser en rond ?

O Lumière ! c'était et c'est encore lui Crozier, c'était et ce sont toujours les Ledin, Briand et autres Charpentier. — Remplis de circonspection, quelques-uns crurent bon de garder de Conrart le légendaire silence, mais justifiaient par là ce proverbe : Qui ne dit rien consent !

Leur organe La Sociale n'était d'un bout à l'autre qu'une apologie des actes socialistes !! de Millerand et de ses confrères, ministres ou ministrables.

Leur enthousiasme ne connut plus de bornes lors de la réception des Ministres à Saint-Etienne, ils rivalisèrent de platitude et des plus grossiers mensonges.

Voyons, que diable, un brin de logique : Millerand avait à cette époque commis tous les attentats qui lui sont reprochés aujourd'hui et pour lesquels le Congrès de Bordeaux lui a donné l'absolution. La trahison était pleinement consommée.

Cela n'empêcha nullement La Sociale et ses inspirateurs de célébrer dithyrambiquement la venue de l'Excellence dans sa bonne ville de Saint Etienne, nul d'entre eux ne virent dans ces faits la moindre entorse aux principes, personne ne parla de trahison.

Entre les principes et les banquets officiels, entre la doctrine et les prébendes ministérielles, entre le terre-à-terre du socialisme et le moelleux autant qu'officiels landaux, les braves de la Sociale Lucullus n'eurent pas l'ombre d'une hésitation ; — ils piétinèrent sur les principes.

Aussi quand Crozier et les siens disent : à qui la faute ? nous répondons : De votre côté pas plus que de notre vous n'avez été dupes.

Pendant que nous signalions aux travailleurs la trahison de tous les jours, vous l'avez justifiée, à Bordeaux, vous venez seulement de l'absoudre.

Vous en fûtes et vous en êtes restés les audacieux complices.

Ferdinand FAURE.

## LE NAUFRAGE

Rassurez-vous, amis lecteurs, il ne s'agit pas d'un naufrage d'un transatlantique, mais simplement du monumental bateau porteur de la Sociale Lucullus, qui vient de s'échouer sur les rives de la Gironde.

Il est vrai que les derniers coups de rames du camarade Millerand lui avaient communiqué un tel mouvement de tangage, qu'il avait été forcément question de jeter par-dessus bord l'imprudent pagayeur.

Il fallut toute l'énergie éloquent du patron du bateau pour empêcher l'exécution de ce noir dessin.

Hélas ! le sauvetage du malencontreux rameur ne parait pas avoir été favorable à la conservation du... navire (pour ne pas répéter bateau).

En effet, si pour conserver son poste, le maladroit rameur a promis de se conformer à la cadence générale, il n'en a pas moins affirmé que sa « nouvelle méthode » de pagayage était la meilleure, et il ne s'est trouvé personne pour le contredire. Tous, soit par leur silence, soit par leur approbation, ont reconnu que la « nouvelle manière » de diriger l'embarcation était la seule qui dorénavant devait être employée. Ce qui a permis au camarade Millerand de le constater avec une joie très significative.

Désormais, pour être admis dans le légendaire bateau réformiste, il faudra s'engager à faire tous ses efforts pour le diriger vers le pouvoir central ; car ainsi que l'écrivit Gérault-Richard dans la Petite République du 17 avril : « Nous aspirons légitimement au pouvoir, nous y arriverons et nous en userons pour le bien du Prolétariat. »

Pour le bien du Prolétariat... Voilà qui nous laisse rêveur. C'était sans doute pour leur bien que les prolétaires de la Martinique furent fusillés, que ceux de Chalon furent révoqués.

donc la mémoire n'est pas obscurcie par la chaleur communicative des banquets. Mais le cynisme de ces arrivistes à cheval sur leur dada : le socialisme réformiste et gouvernemental, nous plaît. Il est la meilleure preuve pour tous ceux qui savent voir, que le dernier voyage du célèbre bateau de la Sociale Lucullus lui a été néfaste. Le dernier coup de rame du citoyen Millerand l'a fait couler à pic à travers les flots d'éloquence du citoyen Jaurès.

A. BESSON.

## LES ÉLECTEURS

Avant les élections, bourgeois, demi-bourgeois, quart de bourgeois, prolétaires et ventre-croix, interprétaient par anticipation leur résultat une fois faites, selon que les collèges électoraux s'inspireraient de telle ou telle méthode pour désigner tel ou tel candidat.

C'étaient plutôt des questions de travail qui étaient en jeu. Les principes et les doctrines étaient relégués dans le fond de la scène politique et disparaissaient sous les accessoires de l'incohérence des casuistes. On mesurait l'importance des influences. Un tel parce que gros commerçant, industriel ou avocat bien pensant, qui se présentait avec l'estampille officielle ou officieuse, valaient mieux qu'un autre et ainsi de suite allaient les langues.

Il nous fut donné d'entendre plusieurs conversations assez édifiantes pour nous donner la mesure de la valeur de certains électeurs, et malheureusement du nombre, qui, en déposant leur bulletin dans l'urne vont de ce fait, sans s'en douter, consacrer : loix, privilèges, iniquités et tous les crimes sociaux que couvre le régime capitaliste actuel.

Malgré que les élections législatives soient déjà loin derrière nous, nous allons nous permettre de relater une de ces conversations qui vaut par sa simplicité et par le caractère du langage des personnages en cause.

PREMIER ÉLECTEUR. — Les élections vont avoir lieu bientôt, c'est là ou nous allons voir si les électeurs ne sont pas des imbéciles.

DEUXIÈME ÉLECTEUR. — Pourquoi ? PREMIER ÉLECTEUR. — Parce que, s'ils savent voter, quand le moment sera venu, pour des candidats bon teint, des industriels, des commerçants, des avocats, des amis du gouvernement, nous aurons alors toutes chances de voir les choses changer, les affaires reprendre.

Ceux qui ne font pas travailler se décident à donner du travail, et du côté des ministères de la guerre et de la marine, quand on aura la certitude d'une stabilité solide on n'hésitera plus à donner des travaux à l'industrie.

Sans ça, c'est la ruine, la banqueroute, la misère, la faim pour les ouvriers.

DEUXIÈME ÉLECTEUR (ironique). — L'abomination de la désolation quoi ! Croyez-vous véritablement à ce que vous venez de me dire ? Comptez-vous sur vos patrons pour améliorer votre sort ? Avez-vous foi en l'influence des députés, des sénateurs et des ministres en matière de travail. Croyez-vous que le manque de travail tient à des causes dépendantes de la politique. Vous vous faites des illusions, mon cher. Vous vous trompez.

PREMIER ÉLECTEUR. — Mais non ! Tout le monde vous dira comme moi, avec une bonne chambre... les patrons feront travailler, avec des gens sérieux « la confiance revendra » et par gens sérieux, j'entends, bien entendu, ceux qui ont de l'argent.

DEUXIÈME ÉLECTEUR. — Sérieux... si l'on veut, en tout cas, c'est discutable.

PREMIER ÉLECTEUR. — Si on les nomme, une fois élus, ils nous rendront de grands services. Qu'est-ce que pourrait bien en faire des sans-le-sou ? Rien absolument rien ! Ils ne pourraient qu'effrayer les gens qui ont de l'argent.

Voter pour des ouvriers qui ne veulent plus de patrons, plus de gouvernement, ça ne pourrait qu'incommoder ceux qui nous font gagner notre vie, ah ! non alors !

Et puis d'ailleurs voter pour des ouvriers les électeurs sont fixés : C'est comme si on battait l'eau avec un bâton.

DEUXIÈME ÉLECTEUR. — Vraiment ! Vous êtes un peu dur et vous raisonnez vous même plutôt à batons rompus. Vous n'avez certainement pas conscience de ce que vous dites.

PREMIER ÉLECTEUR. — Mais si, vous n'allez pas me dire, je suppose, que c'est avec vos socialistes révolutionnaires anarchistes, qui veulent tout chambarder, tout supprimer, que vous ramèneriez la confiance. Que voulez-vous que fassent des ouvriers à la Chambre des députés.

DEUXIÈME ÉLECTEUR. — Je n'ai jamais pensé qu'ils allaient faire tomber des caillottes rotées dans votre bouche, qui n'est d'ailleurs pas faite pour les recevoir, vous devez vous en rendre compte.

Mais j'estime que parmi les ouvriers il en est de très sérieux et de très méritants, qui possèdent des connaissances assez étendues sur la société actuelle et son fonctionnement et qui pourraient très dignement représenter la classe ouvrière.

PREMIER ÉLECTEUR. — Vous me faites rire, il y aurait bien une cinquantaine de députés ouvriers à la Chambre, à qui ça pourrait bien aboutir... Avant qu'ils soient la majorité... et puis avec eux ce serait le désordre et nous aurions du scandale, des discussions démagogiques. Peut-être encore réussiraient-ils à l'amadouer en leur laissant « graisser la patte ».

Puis d'ailleurs on ne peut pas voter pour eux, ils veulent supprimer les patrons... Ils combattent tous les gouvernements. Ça ne se peut pas. Ils n'arriveront jamais.

DEUXIÈME ÉLECTEUR. — Supprimer les patrons, c'est pas tout à fait le mot. C'est la suppression du patronat qu'ils poursuivent, c'est-à-dire de l'exploitation de l'homme par son semblable, et il ne faudrait pas donner à entendre, comme vous le faites, en vous exprimant mal, et en connaissant mal la doctrine socialiste, que les socialistes mal contents poussent la férocité jusqu'à rechercher et vouloir la destruction d'hommes.

Les ennemis du socialisme, et ceux qui l'exploitent sans la moindre pitié, sans scrupule, ont certainement une large part de responsabilité dans le fonctionnement pénétré de la société actuelle qui est pour ainsi dire leur œuvre. Mais ils subissent surtout l'influence des milieux désordonnés, et d'une mentalité non encore arrivée, au point de vue social, à leur faire comprendre l'utilité, en même temps que l'urgence, d'une application rationnelle des progrès réalisés.

PREMIER ÉLECTEUR. — Je comprends pas, où voulez-vous en venir ?

DEUXIÈME ÉLECTEUR. — D'abord, à cette constatation que, vous, et un grand nombre d'électeurs et d'ouvriers comme vous, ont le tort de mal juger les socialistes et les nobles idées qui les animent.

Le socialisme, mon cher, est malheureusement pour les ignorants, et fort heureusement pour les éclairés, une science contre laquelle les premiers se « buttent », mais qui, en se faisant jour davantage fait espérer les seconds et les guide sur le chemin d'une meilleure destinée au bout de laquelle se trouvera en fin de compte l'émancipation du genre humain.

PREMIER ÉLECTEUR. — Tout ça, c'est des mots, des phrases. On y arrivera jamais.

DEUXIÈME ÉLECTEUR. — Oh ! certainement ! si tout le monde raisonnait comme ça, et au lieu de se mettre à l'œuvre pour accomplir la tâche salutaire qui doit amener la suppression du gouvernement des hommes et donner l'administration des choses, « on y arriverait certainement jamais » à appliquer le socialisme ou collectivisme-communisme.

Qui sait, au train dont vont les choses, il serait peut-être possible aux patrons de reprendre la « trique » qui servait aux seigneurs féodaux pour cogner sur les serfs et les vilains. Et mon dieu ! ceux qui estiment que le patronat est nécessaire, indispensable, n'auraient tout juste que ce qu'ils méritent. Ceux aussi, qui s'agenouillent béatement devant tout gouvernement, auraient bien tort de crier quand celui-ci les écrase d'impôts, les fait saisir et vend les quelques meubles qui tiennent debout, les met sur la paille et les emprisonne quand ils font les récalcitrants.

PREMIER ÉLECTEUR. — Mais enfin comment ferions-nous pour nous passer de patrons, de gouvernements, vous aurez beau dire, vous aurez beau faire, il en faut, il y en a toujours et il y en aura toujours.

DEUXIÈME ÉLECTEUR, haussant les épaules avec une expression de pitié sur le visage. — Tenez, si vous le voulez, nous reprendrons la conversation un autre moment, et nous examinerons le rôle des candidats relativement à ceux qui, une fois élus, peuvent donner ou faire obtenir du travail. Et en même temps, ça que peuvent faire ceux qui se revendiquent du socialisme révolutionnaire.

(A suivre) Pierre ARGAUD.

## LE BILAN de la GRÈVE DES MINEURS en 1902

(Suite)

Ils furent livrés à eux-mêmes, abandonnés de tous, ignorant la situation et fatigués d'attendre, ils reprenaient le travail, les uns au bout de huit jours, les autres au bout de douze et quatorze jours.

Quand, dans le bassin de la Loire, les Compagnies minières se décidèrent à accepter l'arbitrage et à rentrer en discussion avec les délégués ouvriers, les mineurs du Centre et du Gard avaient tous repris le travail ; dans le Nord et le Pas-de-Calais, on commençait la grève du travail.

Il ne restait donc en grève que les bassins de la Loire, de la Haute-Loire, du Puy-de-Dôme, des Bouches-du-Rhône et le syndicat de Carmaux, soit au total 45.000 mineurs environ qui restaient en grève.

La grève n'était donc plus générale. Elle était localisée.

C'est devant cette situation que le Conseil national, voyant les responsabilités qui allaient lui incomber, décida, dans sa séance du soir du 10 novembre, de lancer un manifeste au prolétariat invitant toutes les autres corporations à cesser le travail et à venir prendre place dans les rangs des mineurs grévistes. Il envoya aussi une délégation auprès de la Confédération générale du Travail pour l'inviter à donner l'ordre de la cessation du travail aux autres corporations.

Mais la Confédération générale du Travail, voyant que le mouvement était perdu, que la grève des mineurs n'était plus générale, vu que le Centre, le Gard, le Pas-de-Calais et le Nord avaient repris le travail, refusa, avec juste raison, de marcher, puisque son concours n'aurait rien changé à la situation.

On ne peut rien reprocher à la Confédération ni aux autres organisations, car si elles n'ont pas suivi le mouvement des mineurs, c'est le Conseil national qui est seul responsable. Ce n'est pas au bout de trente-trois jours de grève qu'il aurait dû lancer son appel au prolétariat, mais dès les premiers jours il aurait dû s'aboucher avec la Confédération générale du travail et prendre les mesures nécessaires en vue d'un mouvement général de toutes les corporations, car, alors même qu'elle aurait toutes les chances de réussite, ce n'est pas avec quelques simples revendications que l'on pourrait obtenir des exploitateurs que cela changerait quelque chose à la société actuelle. Non, ce n'est que par la grève générale révolutionnaire de toutes les corporations et ayant pour toute revendication l'« expropriation capitaliste » que l'on arrivera à transformer la société actuelle et à se débarrasser de tous les vices rongeurs qui vivent sur le produit des travailleurs.

Mais revenons à la grève des mineurs. J'ai démontré que le Conseil national n'avait pas fait tout le nécessaire pour assurer la réussite du mouvement, mais si le Conseil national a des responsabilités, les Fédérations régionales en ont aussi et il est de toute utilité de les faire endosser à qui elles incombent.

(A suivre.) Jules ESCALIER.

## Les derniers moments d'un Condamné !

Jamais, le Conseil municipal de Villeurbanne n'a montré autant d'activité que depuis qu'il sait que ses jours sont comptés !

En effet, la condamnation eut lieu par devant son avocat, M. du Hault de Pressensé, pendant un déjeuner au n° 10 de la rue du Plat, à la veille des élections législatives ; déjeuner auquel assistait le pourvoyeur et négociateur de la candidature de Pressensé dans la 10<sup>e</sup> circonscription du Rhône ; condamnation dont l'exécution s'approche et pour laquelle

tout recours en grâce est inutile, car l'avocat chargé de le présenter étant de « méche » avec l'exécutif, cette formalité ne sera donc que de pure forme.

Le Conseil municipal de Villeurbanne, afin de se faire regretter après sa mort, multiplie ses efforts. Nous l'avons vu dans un rapport long et détaillé, répondant point par point au rapport de M. le maire de Lyon, ayant même l'avantage de la vérité et de la sincérité sur ce dernier. Car, en effet, qui est-ce qui, connaissant la situation au point de vue de voirie, d'hygiène de n'importe quel quartier de Villeurbanne, en comparaison des quartiers de la Villette, de la Mouche ou de Montchat, étant sans parti pris, ne donnerait la préférence immédiate pour Villeurbanne ?

Dans la séance du 15 avril, les conseillers municipaux Villeurbanais ont abattu de la besogne autant que nos honorables députés à fin de mandat ; ils ont même poussé la prévoyance jusqu'à s'allouer une somme de 200 francs de frais de représentation qui, si elle leur est accordée, leur servira pour assister aux funérailles de la commune qui, espérons-le, seront civiles, contrairement à celles de leur dernier maire ?

A moins que leur tuteur en décide autrement, car avec des libres-penseurs tel que M. du Hault de Pressensé qui pourrait bien, au dernier moment, se rappeler la vocation divine de l'Eglise et offrir, à la commune exécutée, les dernières consolations que peuvent lui apporter le remède du christianisme surnaturel... Pour la suite, se reporter à « Cardinal Manning », par F. de Hault de Pressensé.

Après une séance publique si bien remplie les conseillers municipaux se sont encore réunis immédiatement en séance privée pour prendre connaissance d'une communication concernant l'annexion de la commune à la ville de Lyon ? En séance privée ? nous nous demandons pourquoi le public Villeurbanais ne doit pas connaître ces communications qui l'intéressent cependant ? Ne serait-il donc bon que pour payer la note ? En effet, son argent ne sera pas de trop, pour remplir la caisse municipale lyonnaise, c'est bien sur cela que l'on compte et sur autre chose aussi, car en ce moment se prépare déjà le tripotage électoral des futurs conseillers municipaux annexés, protestataires pendant la période électorale, mais soumis au maître, une fois sous sa domination. Sur cela nous reviendrons. B. BESSET.

## Pour Chanut

Il est inutile de refaire l'histoire de cette mystérieuse affaire. Le Peuple en a déjà parlé depuis longtemps, et tous ceux qui connaissent Chanut savent qu'il n'est pas fou.

Et pourtant, ce vieux Lyonnais, connu de toute la Croix-Roussie, son pays natal, qu'il n'a jamais quitté que pour aller en exil ; ce vieux républicain, ce vieux militant, est toujours enfermé à l'asile d'aliénés de Bron, avec les fous furieux, lui sain d'esprit, lui qui nous disait à notre visite « Qu'il fallait qu'il est la tête rudement solide, pour ne pas devenir fou, au milieu de tous ces agités, qui sont un danger journalier pour lui ! »

Et quand on pense que, sous la Troisième République, un homme peut être enfermé dans une Bastille ; quand on pense que les lettres de cachet ne sont pas encore abolies et que les seigneurs « art nouveau » peuvent faire enfermer leurs serfs s'ils le gênent, l'on se demande la gravité du crime que Chanut a commis et quand finira sa peine.

Ah ! son crime est atroce ! Oser donner un coup de canne au chapeau de M. le député Krauss, cela est infâme, et mérite que Chanut soit enfermé aux fous et aux furieux.

C'est alors que devant de tels actes, les hommes de cœur doivent se lever, se dresser bien haut et protester énergiquement, car aujourd'hui, c'est Chanut ; demain, ce sera le tour d'un autre qui généra quelques politiciens de profession.

C'est surtout parce que Chanut est un ouvrier, un travailleur, qu'il faut que la classe ouvrière prenne sa défense et emploie tous les moyens possibles pour sortir de son bagne ce malheureux et le rendre à sa famille qui le réclame à grand cri.

Pour Dreyfus et comme le disait notre ami Thevenot dans une de nos réunions de protestation, nous avons marché pour un bourgeois qui s'embaît à l'île du Diable et que l'on nous disait innocent, ce que nous ne savions pas, il est un devoir aujourd'hui de marcher pour un ouvrier, un de notre classe qui, celui-là, est innocent et, surtout, n'est pas fou.

Rien ne doit arrêter des hommes voulant délivrer une victime. Et, du reste, puisque nous vivons sous un régime où il faut encore des lois pour régler les hommes, n'avons-nous pas celle de 1838 qui dit que l'on ne peut faire interner une personne que si sa famille le demande ou qu'il ait mis la sécurité publique en danger.

Or, aucun membre de sa famille n'a signé, ni demandé l'internement de Chanut, et la sécurité publique n'était pas mise en danger.

Si, en touchant le chapeau d'un député, Chanut a mis la sécurité publique en danger, pourquoi n'a-t-on pas enfermé Lur-Saluze lorsqu'il frappait un Président de la République.

Le cas de Chanut était répréhensible des tribunaux, qui l'auraient acquitté ou condamné à une peine ayant fin un jour.

On a préféré l'enfermer probablement à perpétuité. De cette façon, il ne gênera plus le député de la Croix-Roussie et lui laissera conter à tous ceux qui veulent l'entendre, que son cœur de député saigne pour les misères des pauvres canuts.

Encore une fois, il faut que tous ceux qui se disent des hommes, se lèvent et fassent le nécessaire pour sortir Chanut de cette prison nouvelle méthode. Depuis trop longtemps il y est.

Il n'y a pas de questions politiques dans cette affaire. Il n'y a pas de sincères, de places administratives ou autres, en récompense pour ceux qui l'entreprennent. Il n'y a rien à y gagner, mais probablement à y perdre. Mais ce qu'il y aura, c'est la satisfaction d'avoir accompli un acte humanitaire.

Louis FORESTIER.

## On s'abonne sans frais dans tous les bureaux de poste.

## BULLETIN DES MINEURS

### La Mine Collective (suite)

Pour ce qui concerne la sécurité des ouvriers, il y aura certainement lieu d'étendre les attributions des délégués mineurs, afin qu'ils puissent rendre des services plus efficaces. Il ne faut pas que le rôle de ces délégués se borne seulement, comme dans le cas actuel, à constater les accidents lorsqu'ils se sont produits ; autant alors les supprimer. Le rôle des délégués doit être tout autre.

Si on veut les rendre utiles, il faudrait d'abord comme première condition pour être admis comme candidat que les postulants fassent preuve de connaissances théoriques et pratiques suffisantes et nécessaires.

Ces connaissances pourront d'autant plus s'acquérir facilement que, comme je l'ai déjà dit, tous les moyens d'éducation seront mis à la disposition de toutes les intelligences.

Afin de justifier de leurs aptitudes les postulants seraient tenus de passer un examen devant un comité ou commission compétente qui serait constituée de façon à ce qu'il ne puisse y avoir aucun parti-pris possible et donnant toutes les garanties d'impartialité désirables.

Les délégués mineurs devront être assurés de la plus complète indépendance, en leur réservant leur part dans la production, de façon à leur permettre de rentrer chaque jour dans la mine et de se consacrer tout entiers à leur tâche. Les pouvoirs les plus étendus leur seront donnés. Afin que quand ils jugeront que dans telle ou telle partie de la mine il y a quelque danger immédiat qui pourrait occasionner des accidents, ils puissent donner les ordres nécessaires soit pour suspendre les travaux ou prendre les mesures urgentes pour assurer la sécurité des ouvriers travaillant dans ces parages dangereux.

Chaque jour, les délégués, leur tournée de visite terminée, devront se mettre en communication avec les ingénieurs de l'exploitation pour leur faire connaître leurs observations et, de concert avec eux, prendre toutes les mesures qui leur paraîtront indispensables, soit pour éviter autant que possible les accidents, soit pour les modifications qui seront à apporter dans le système d'exploitation.

On voit donc que les délégués mineurs ne seront pas de simples automates, comme ils sont actuellement.

(A suivre.) F. REVOL.

Erratum. — Une faute typographique me fait dire dans mon dernier article de La Mine collective qu'une retraite sera allouée après 45 années de travail. C'est 25 années qu'il faut lire.

### Circonscription du Treuil

Puits du Treuil, 11<sup>e</sup> couche. — Accident Joseph Argaud

Prévenu, le 20 avril, par monsieur Zaup, ingénieur du puits du Treuil, qu'un accident était arrivé au nommé Joseph Argaud.

Je descendis le même jour, et me rendis sur les lieux de l'accident, au sommet du plan 16. Je remarquai que Argaud, qui se trouvait encore sous l'éboulement, était renversé sur le sol et sur le dos, les deux jambes ensevelies sous l'éboulement, jusqu'à la ceinture, l'une des coussilles lui passant sur le corps.

L'ouvrier Passevent, qui était présent au moment où eut lieu l'accident, s'enfuit chercher du secours.

Le sauvetage commença rapidement et, après cinquante minutes d'un travail actif, Argaud put être retiré de dessous l'éboulement.

Je constatai que la « porteuse » du côté de la double voie s'était rompue la première. Les « coussilles » avaient suivi ainsi que la charge du remblais qui reposait dessus.

D'énormes blocs de rocher étaient tombés en même temps.

Après avoir mesuré les proportions de l'éboulement, j'ai constaté qu'il avait 3 m. 40 de longueur, 2 m. 70 de large et 1 mètre de haut au-dessus du boitage. Son cubage était d'environ quinze à vingt tonnes de remblais.

Je déclare qu'une seule « porteuse » était insuffisante pour supporter les « coussilles » qui reposaient dessus.

En outre, j'avais déjà signalé cette « croisée » comme étant en mauvais état, à l'occasion d'une de mes visites précédentes. Aucune réparation n'ayant été faite, quelque temps après, me trouvant de nouveau de visite, je fis remarquer au gouverneur Duranton, qu'on n'avait tenu aucun compte de mes observations et j'appelai à nouveau son attention sur les mesures de sécurité à prendre.

Le gouverneur Duranton me répondit que ce n'était pas la peine de faire des réparations, qu'on remblayerait sitôt le percement fait. J'insistai et il ne fut tenu aucun compte de mes instances.

La date de mes observations est déjà ancienne et le percement n'est pas encore fait, terminé. Et l'on est obligé, aujourd'hui qu'un accident regrettable s'est produit et qu'il a failli coûter la vie à un homme, de relever l'éboulement pour pouvoir continuer le « freintage » des bennes.

Je déclare que l'accident est dû à la faute de l'exploitant pour son défaut d'entretien et sa négligence envers la sécurité des ouvriers.

L'accident survenu à l'ouvrier Joseph Argaud incombe entièrement à la Compagnie, que sa négligence volontaire rend responsable.

J'ai rendu visite au blessé. Celui-ci m'a déclaré que, dans la journée du 18 avril 1903, vers les 11 heures 30 du matin, en « freintant », une cordée de trois bennes de remblais par le plan du 16, les bennes vides étant arrivées sur la plate-forme, il avait entendu « grésiller ».

Après avoir écouté un moment, voyant que le « grésillement » continuait, il appela son collègue du fond et le pria de monter : c'était l'ouvrier Passevent. Passevent accourut au sommet du plan. Argaud lui fit remarquer que le boitage était mauvais et qu'il y avait du danger. Passevent dit à Argaud :

« Tu as raison ; nous allons retirer les bennes vides et tu iras chercher le sous-gouverneur Ogier, pour le lui faire constater. »

Argaud fit un pas en avant en se courbant pour prendre la chaîne, de manière à déchaîner les bennes vides. Sur ce fait, la « croisée » se rompit d'un seul coup. Argaud qui entendit le craquement des bois fit un mouvement en arrière et en dessous de la poulie, croyant se sauver. Il se frotta la tête à un bois cassé, et fut pris par l'éboulement qui l'ensevelit jusqu'à la ceinture. Voilà l'accident expliqué dans sa réalité.

Argaud fut retiré de dessous l'éboulement par les ouvriers Ogier, Peyrard, Masson, Seyve, Baichon, Dupuis, Prés, Drevet, Mathieu, Passevent, qui firent, en cette circonstance, preuve d'un zèle remarquable.

J'ai interrogé le témoin Auguste Passevent, il m'a confirmé en tous points la déposition de la victime de l'accident.

Le délégué, BEAUREGARD.

### Puits Saint-Louis, Visite du 22 avril 1903

Je descends au puits Saint-Louis pour procéder à ma visite réglementaire, je visite les tailles 22 et 23. En arrivant au sommet de la taille 22, je remarque 41 cadres cassés.

Je me rends en 15<sup>e</sup> couche, je m'arrête à la recette supérieure, je visite le niveau ainsi que la descente de l'Est ; à quelques mètres de l'avancement, le boitage est en très mauvais état ; les caisses d'aéragé sont aussi en très mauvais état. En remontant, tout en marchant sur les caisses, je remarque à cinq ou six mètres en avant du premier étage en descendant, que la paroi de gauche est dégarnie entre deux cadres.

Je présente ma lampe dans la paroi, je remarque une quantité de gaz accumulé dedans.

Je continue. A quatre ou cinq mètres plus haut, je constate pour la seconde fois la présence du gaz.

Je déclare que le sous-gouverneur et le surveillant du grisou avaient passé. Ils n'auraient rien trouvé. Je ne puis déclarer que c'est de leur faute et de la négligence de ne pas plus veiller à la sécurité des ouvriers qu'ils le font. Je dégage ma responsabilité au cas où il arriverait une catastrophe.

Je remonte. Je continue par la contrée de la République. Je descends par les tailles 17, 19 ; je remonte par les tailles 20, 18, la descente de la République ; je passe par la taille 8, contrée de Méons-Ouest, je visite les tailles 6, 4, 2 ; je termine par le niveau du grand roulage. Je ne remarque que du boitage cassé dans les deux contrées.

Le délégué, BEAUREGARD.

### Congrès des Mineurs

Voici la circulaire qui a été adressée aux syndicats :

« Saint-Etienne, le

rade, mais aussi et surtout la cause qu'il défendait et qu'il représentait dans cette élection.

C'est pourquoi je vois, en mon succès, le succès non moins certain du Syndicat de la Loire et des idées socialistes nettement révolutionnaires qui sont chères.

Au nom de la cause syndicale et socialiste, je vous en suis donc profondément reconnaissant.

Je crois avoir fait tout mon devoir dans le passé. Je vous assure que je le ferai encore tout entier dans l'avenir.

Vous en avez fait justice, du reste. Mais, à l'avenir, camarades, vous saurez quels sont les hommes dont vous devez vous méfier.

Mines de Monthieu C'est le 3 mai qu'aura lieu l'élection des délégués mineurs pour les mines de Monthieu.

Deux candidats ouvriers seront présentés : Bruyère, titulaire; Déraill, suppléant.

Une protestation sera adressée à la Préfecture pour arriver à faire respecter la loi par les actionnaires de la Mine aux Mineurs.

Deux réunions auront lieu : ce soir samedi, à 6 heures, et demain dimanche 26, à 9 heures du matin, au Cercle socialiste de la rue de l'Isérable, 1, à Saint-François.

Les candidats développeront leur programme.

Petites Nouvelles Le citoyen Dussert, secrétaire du syndicat de La Ricamarie, s'est pourvu, jeudi, au Conseil d'Etat contre l'arrêté du conseil de préfecture validant l'élection de M. Blachier.

C'est le 17 mai qu'aura lieu l'élection de la circonscription du Treuil, que représente notre ami et collaborateur Beauregard.

La réélection est assurée. — Le nouveau syndicat de Terrenoire, que Bouchard et Mure croyaient dans leurs mains, a, dimanche dernier, après avoir entendu les citoyens Deloche et Jouve, du syndicat de la Loire, décidé d'adhérer au congrès de Grand-Croix et nommé un délégué.

## Petite Gazette

### La peur de l'Electeur

L'on avait cru jusqu'à présent, à Saint-Etienne, que les élus — surtout les élus qui se disent socialistes — devaient rendre compte de leur mandat aux électeurs au moins une fois par an.

L'on se trompait certainement, puisque les élus stéphanois — ils ont cela de commun avec ceux de Lyon, du reste — n'ont jamais daigné encore rendre compte de leur mandat dans une réunion publique.

Il y a, cependant, dans les cercles parisiens, une petite assemblée d'amis très sur le volet.

Mais on ne nous fera pas croire que l'on peut appeler cela rendre compte d'un mandat.

Ce serait de l'ironie par trop grossière.

Deux poids et deux mesures La préfecture de la Loire a, depuis dix ans, supprimé les salles d'école aux mineurs pour leurs réunions électorales.

Par elle-même n'a pas été prise pour tous, cependant.

On a deux poids et deux mesures à la préfecture.

En effet, le comité central des Lucullus s'est réuni mercredi. Et c'est toujours et encore dans la salle d'école de la rue des Chappes que cette réunion a eu lieu.

Comme on le voit, la nouvelle méthode a parfois du bon, tout de même !...

Touchante Egalité M. Souhet, conseiller général de Firminy, le fameux décoré du baron Millierand, vient de nous prouver, une fois de plus, de quelle façon il entend l'égalité.

Lundi dernier, au Conseil général de la Loire, il a fait voter une subvention de trois cents francs à un jeune homme de la Ricamarie, élève à l'école d'Alais, et une autre somme de cent francs à un autre jeune homme de Roche-la-Molière, élève à la même école.

Pourquoy cette différence, allez-vous dire ?

Tout simplement parce que le jeune homme qui reçoit trois cents francs est le fils d'un gouverneur, propriétaire, jouissant d'une aisance certaine ; tandis que l'autre jeune homme, celui qui ne reçoit que cent francs, est le fils d'un simple ouvrier, n'ayant que son salaire pour toute fortune.

Elle est jolte l'égalité, sous cette République, avec les Souhet.

Vive l'Internationale des Travailleurs !

Depuis 1889, la manifestation du Premier Mai est devenue internationale ; à son début, elle revêtait en France un caractère des plus imposants, mais elle a un peu tombé en désuétude par suite des processions plus platoniques qui se sont faites en ces dernières années.

Ce jour-là n'est pas, comme certains ont voulu le dire, un jour de fête pour les travailleurs ; mais, au contraire, une gigantesque manifestation de colère contre la pieuvre capitaliste de tous les pays.

lien aux exploités de toutes les nations et des diverses races est la disparition de l'exploitateur de l'homme par l'homme.

Les agitations qui se font fréquemment et nationalement contre tous les exploités passent le Premier Mai sur le terrain international ; ce jour-là, on ne lutte pas pour des réformes dont ne bénéficieront que les travailleurs de tel ou tel métier, de telle ou telle région, mais pour des solutions favorables à tous ceux qui subissent la tyrannie patronale.

Ce jour-là ce ne sont pas des groupes d'exploités qui combattent des groupes d'exploiteurs, c'est toute la classe consciente des opprimés qui luttent contre toute la classe des oppresseurs, malgré tous les pièges tendus par les bourgeois de toutes couleurs pour faire échouer cette manifestation du Premier Mai, qui deviendra le grand jour de la revue des forces internationales du syndicalisme, C. LEGOUHY.

### Lire samedi prochain

#### LES

## AVENTURES DE RAVACHOL

Roman local et régional

## A L'HOTEL DE VILLE de Saint-Etienne

### SERVICE DES EAUX

(Suite)

Je disais, dans le Peuple du 9 mars, que les compteurs de dix millimètres que vend le conseiller Delassalle, ont le défaut de n'avoir que trois aiguilles et que ces compteurs placés chez les industriels ou, dans les administrations ainsi que je l'ai démontré pour les bureaux du P.-L.-M. pouvaient causer un grave préjudice aux finances de la Ville, ce danger cesserait si le service des eaux n'était pas dans les mains malpropres du fribustier Béal et de l'illustre ganache qui est à la tête du service de la voirie « les deux protégés de Ledin et Plantevin », mais ils ont un autre défaut.

Le 30 juillet 1901, à l'usine Grammont (force motrice), je relève la cote 66.888 ; le 29 août, c'est-à-dire un mois après, la cote est à 67.850. Comme cette usine consomme environ 3.000 mètres cubes par mois, il m'en manque 2.000, le compte ne marquant pas et il donnait l'eau quand même.

Je serais désireux de connaître comment le conseiller Delassalle m'expliquera ce phénomène, lui qui a la prétention de soutenir que son compteur est le meilleur, il est vrai qu'il avait besoin d'arriver au conseil pour soutenir cette thèse et qu'il abuse de sa fonction pour déposer dans les bureaux du service des eaux, son compteur, il y a là une pression fâcheuse, car tous les modèles ou point devraient être dans le même bureau.

J'ai dit plus haut que l'usine Grammont consommait en moyenne 3.000 mètres cubes par mois, soit pour 12 mois 36.000 mètres cubes ; il serait oiseux de rentrer dans des détails techniques afin de démontrer que c'est bien là la quantité d'eau nécessaire au fonctionnement de cette usine.

Comment se fait-il que pour l'année 1899, alors que l'usine, comme aujourd'hui, avait atteint le maximum ou a peu près, il n'a été compté que 27.263 mètres cubes ; ou les cotes ont été mal prises, ce qui étonnerait personne de la part de Virlogeux car il y voit souvent double ou pas du tout, ou le même phénomène que j'ai constaté l'année suivante s'est produit et on a laissé les choses en l'état, c'est donc 9.000 mètres cubes qui échappaient à la perception et ce n'est pas tout, la compagnie non contente de cette faveur en demanda une autre et obtint, puisqu'il est tout puissant, du crocheteur de serrures Béal, une réduction de 2.000 mètres cubes, c'est-à-dire qu'elle payait 25.320 mètres cubes, alors que sa consommation est d'environ 36.000.

Voilà, certes, un joli cadeau fait à cette puissante compagnie, peut-être que Madame Bout-de-Bois n'est pas étrangère à cette petite affaire ou que Ledin qui portait des chemises en toile de sacs et n'avait pas de « grollons » quand il est arrivé aux affaires y a trouvé le moyen de s'acheter les beaux souliers jaunes ou les complets des meilleurs faiseurs, c'est toujours une réforme (il a fait celle de son portemonnaie).

Pour la commune de Saint-Jean-Bonnefonds il a été compté pour l'année 1900 32.842 mètres cubes, alors que sa consommation moyenne est d'environ 48.000 mètres cubes, c'est donc encore une perte annuelle de 16.000 mètres cubes que faisait la Ville ; on pourrait peut-être me poser cette question : « Comment se fait-il que les choses se passaient ainsi », je vais y répondre :

Que l'on ne croit pas que s'il y a eu négligence peut être de quelques employés, tous, à part Virlogeux, sont un peu excusables. Quand en 1888 et à la révocation du prédécesseur de l'illustre Andrieu, nous réorganismes le service des eaux et de l'éclairage sous la direction de feu M. Clermont, ce dernier nomma deux chefs de service, M. Cugy fut chargé du service intérieur, le fribustier Béal du service extérieur, c'est donc à ce dernier, seul, qu'incombe toute la responsabilité et c'est par ses intrigues et celles d'Andrieu qu'en 1892 on supprima M. Clermont qui, au fond, était non seulement très apte à remplir sa fonction, mais était probe, il fut donc remplacé par les deux saligauds Andrieu et Béal qui, à leur tour, patronnèrent le fameux entrepreneur Guyot (j'y reviendrai plus tard).

A cette époque, le compteur à disque ne fonctionnait pas encore, il n'y avait que les compteurs à pistons Debenoit et Frager ; Béal, personne ne l'ignore, recommandait chaudement les compteurs Frager, il fallait donc afin d'en trouver un plus facile placement, ne pas signaler les vices de ces appareils, c'est-à-dire jeté le discrédit sur les compteurs chers à Béal et malheur au subalterne qui ne s'inclinait pas devant les ordres donnés par cet individu tout puissant, car il excellait en hypocrisie, on s'exposait à être

brisé si l'on faisait son service « c'est ce qui m'est arrivé » les électeurs le briseront à son tour, puisque les conseillers n'ont pas de c.... au c.... C'est pas fini ! G. DUPEAUD.

## ROANNE

### Conférence Briand-Piger

La conférence Briand, dédoublée au Congrès de la Fédération autonome de la Loire, tenu en mars dernier, à Saint-Etienne, où M. Chassagnard était délégué, aura lieu ce soir, samedi 23 courant, à 8 heures 1/2, au Théâtre municipal.

Malgré son ordre du jour qui est : « Le Parti socialiste français, son programme, sa tactique », il n'est pas douteux que cette conférence sera un écho du congrès portefaingard qui vient d'avoir lieu.

Le grand premier rôle de la troupe Jaurès-Millierand, délivrera en l'occurrence, ici comme à Bordeaux, un blanc-seing à l'ancien ministre socialiste-Lucullus, à la grande satisfaction des libres-penseurs cléricaux de l'agglomération roannaise.

Mais, — car il y a un mais — il est à prévoir que les socialistes convaincus présents dans la salle n'avalent pas cette pillule, tant dorée soit-elle.

Il est à peu près certain qu'au sujet de la conduite du député de la Loire qui vote au Palais-Bourbon la suppression du budget des cultes, et qui approuve ailleurs les actes cléricaux du « baron » Millierand, des incidents surgiront et donneront lieu à un débat contradictoire.

Il se pourrait bien alors que le sauveur de celui qui a trahi le socialisme soit, malgré son talent oratoire, en contradiction avec son nom.

C'est à dire que M. Briand ne soit pas brillant du tout. Nous donnerons le compte-rendu de cette conférence dans le prochain numéro. SIMPLIS.

## LA RICAMARIE

### Ça continue

Quand ça n'est pas Moulin 1er, ce sont ses compères en arrivisme qui se signalent à l'attention des électeurs par leurs agissements plutôt scabreux.

Il est vrai que comme le dit la maxime « l'exemple vient d'en haut » et tout le monde sait que Moulin 1er, haut et puissant seigneur de La Ricamarie, n'a jamais brillé par son désintéressement. — Les affaires sont les affaires. —

Cette fois-ci c'est Blachier qui s'est chargé de maintenir à leur hauteur les bonnes traditions qui leur permettent de mettre la commune en coupe réglée. — Ce probe administrateur était très perplexe ; songez-donc, on lui avait amené du charbon et il supputait douloureusement la dépense qu'il ferait pour le faire entrer dans ses caves. —

Nous rassurons ceux qui seraient tentés de le plaindre car son embarras n'a pas duré longtemps. Blachier prit une décision énergique de ladrière et de sordide avarice ; — il s'en fut trouver les cantonniers de la commune et leur intima l'ordre de rentrer son charbon. — Les malheureux l'exécutèrent pour ne pas s'exposer, sans doute, à des vexations.

Ainsi sous le charmant régime féodal que Blachier tient sans doute à faire revivre, les serfs étaient taillables et corvéables à merci.

On parle tout bas à La Ricamarie de la mauvaise humeur de Moulin 1er vexé de se voir dépassé en astuce par son camarade de l'assiette au beurre. — Pour regagner le terrain perdu il est décidé, paraît-il à employer tous les moyens connus pour exploiter proprement la commune sans la faire crier ; nous sommes certains que les moyens connus épuisés, son génie en inventera de merveilleux. —

Donc pour continuer et dépasser Blachier, il nous a été dit que Moulin 1er vient de prendre un ukase prescrivant aux cantonniers de lui laver ses futailles.

Quand nous disons que ça continue ! Un groupe d'électeurs

Erratum. — Une erreur d'impression nous fait dire dans le dernier numéro que le cantonnier victime de Moulin 1er s'appelle François.

François est l'entrepreneur de la voirie et a bien été congédié par le Moulin, mais le cantonnier sous ses ordres est Pichon. C'est lui que l'ami des travailleurs Moulin 1er faisait travailler à 67 francs par moi, alors qu'il alloue à son successeur, une grenouille, un appointement mensuel de 134 francs.

### Groupe socialiste

Ce soir, samedi, réunion générale du Groupe au siège. Un camarade stéphanois, du Peuple, fera une conférence.

### Réunion publique

Samedi dernier, a eu lieu une importante réunion publique organisée par le syndicat des mineurs.

La séance est ouverte à 7 heures du soir sous la présidence du citoyen Planchet, assesseurs : Marhier et Chaussinand.

La parole est donnée au citoyen Dussert qui donne quelques explications sur l'amitié. Tous les mineurs en retard de leurs cotisations ne paieront pas ce retard, ils ne paieront qu'à partir du 1er avril. Il invite tous les camarades mineurs à venir en masse s'abriter sous la bannière syndicale. Il rappelle en même temps que les cotisations sont perçues tous les dimanches qui précèdent la paie.

La parole est ensuite donnée aux camarades Revol et Placel de Grand Croix qui nous donnent des explications au sujet de la mauvaise marche de la Fédération nationale pendant et après le mouvement général. Ils exposent les moyens à employer pour faire l'unité ouvrière.

On passe ensuite à l'ordre du jour qui est voté à l'unanimité.

« Les mineurs de La Ricamarie réunis dans la salle des fêtes approuvent les camarades de Grand-Croix et s'engagent à

venir en grand nombre au syndicat et lèvent la séance aux cris de : Vive l'émanicipation des travailleurs par les travailleurs eux-mêmes.

Pour et par ordre, Le Secrétaire, E. DUSSERT. NOTA. — Une collecte qui a produit la somme de 5 fr. 30 a été faite à la sortie de la réunion pour venir en aide au camarade Gerinte. Le camarade Gerinte et le syndicat remercient les généreux donateurs.

## GRAND-CROIX

### Libre-Pensée

Dimanche 26 courant, à 4 heures du soir, tous les libres penseurs adhérant à la Société nouvellement fondée sont priés de se rendre à la réunion qui aura lieu au siège du syndicat des mineurs pour l'acceptation définitive des statuts. On recevra les nouvelles adhésions.

### La commission provisoire.

Les rentes des travailleurs La série noire continue, la mort frappe impitoyablement, semant dans l'humble chaumière du travailleur la misère et la désolation et, hélas ! il en sera toujours ainsi tant que la rapacité capitaliste existera.

C'est ainsi qu'il y a quelques jours, à la mine de La Cappe, le travailleur Paolletti était écrasé sous un éboulement, retiré de dessous les décombres ce n'était plus qu'un cadavre.

Samedi 18 avril, au moment où la tâche terminée, les ouvriers du puits Saint-Louis quittaient les chantiers pour remonter au jour, les citoyens Louis Joubert, âgé de 28 ans, et Armand Desgeorges, 19 ans, qui descendaient un plan incliné furent littéralement écrasés par une benne lâchée du haut du plan en question et descendant avec une vitesse vertigineuse.

Malgré les soins immédiats qui furent donnés, ces deux camarades expirèrent aussitôt.

Leurs funérailles ont eu lieu le lundi 20 courant, à 9 heures du matin, au milieu d'une affluence considérable de mineurs qui, comme toujours, avaient tenu à accompagner leurs camarades jusqu'à leur dernière demeure, montrant ainsi leurs sentiments de véritable solidarité.

Esprons donc que des mesures seront prises pour éviter dans l'avenir le retour de ces douloureux et cruels accidents.

Syndicat des Mineurs Une grande réunion générale des mineurs syndiqués aura lieu dimanche 26 avril, à 2 heures du soir, au siège du syndicat.

Le syndicat. Ordre du jour : Organisation du Congrès national ; Désignation d'un délégué au dit Congrès ; Questions diverses. Présence indispensable.

Groupe de Jeunesse socialiste révolutionnaire Délégué par la Fédération socialiste révolutionnaire départementale (U.S.R.) le camarade Ferdinand Faure a fait mercredi, devant les membres du groupe de Jeunesse socialiste révolutionnaire en formation à Grand-Croix, l'exposé précis de la doctrine socialiste.

Il a aussi présenté parallèlement les méthodes réformiste et révolutionnaire. Après avoir fait la critique de la première qu'il présente comme une véritable déchéance, il s'efforce d'établir que seule la méthode révolutionnaire sur le terrain de la lutte de classes peut amener l'affranchissement universel des travailleurs.

Ses arguments ont paru si décisifs qu'à l'unanimité des membres présents, le nouveau groupe a décidé d'adhérer dès à présent, en principe, à la Fédération socialiste révolutionnaire (U. S. F.) en attendant l'adhésion définitive.

Tous les socialistes stéphanois et de la région applaudiront sans réserve à la formation de ce nouveau groupe que nous devons au courage et à la persévérance de notre ami Joubert, le toujours dévoué militant.

LORETTE Les libres-penseurs de Lorette et Grand-Croix se sont réunis au cercle socialiste de Lorette, le jour dit du Vendredi-Saint pour protester contre les momeries religieuses et en même temps pour rendre hommage à tous les Martyrs de la Raison et de la Pensée libre que l'Eglise a crucifiés.

Nous avons été heureux de voir que la salle du groupe était remplie de citoyens et citoyennes qui avaient tenu à venir manger le traditionnel saucisson.

Cette petite fête qui a très bien réussi s'est terminée par des chansons anti-cléricales et chacun s'est donné rendez-vous pour l'année prochaine.

Cette fête venant de suite après la constitution d'une société de libre-pensée dans la vallée du Gier, nous espérons qu'un grand nombre de citoyens viendront s'y faire inscrire pour mener à bien la lutte contre l'Eglise et faire disparaître des cerveaux humains les idées malsaines que nous ont inculquées les détresseurs de l'humanité. Un Libre-Penseur.

FIRMINY Je reçois une lettre de Firminy m'apprenant quelques petits procédés jésuitiques et crapuleux des Lucullus à mon égard.

Je donnerai à ces procédés la suite qu'ils comportent. Nos amis peuvent en être certains. J.-D.

Tribune Politique et Syndicale. Bourse du Travail de Lyon. — Réunions du samedi 26 avril, 8 heures du soir : Fédération du Cuivre, réunion

générale. Chambre syndicale des Appréteurs d'étoffes. Dimanche 26 avril, 9 heures du matin : Chambre syndicale des Tullistes réunis. Chambre syndicale des Postes et Téléphones.

Bourse du Travail de Saint-Etienne. — Ce soir à 8 heures, réunion publique organisée par les Anciens Elèves des cours professionnels de la Bourse. Conférence par MM. Jullien, adjoint et Benjamin Ledin.

Parti Socialiste de France. — (Comité central stéphanois). — Ce soir, samedi, à 8 heures 1/2, réunion générale, au local habituel, 2, rue de Lodi. Ordre du jour important.

Groupe Rationaliste de la Morale positive: Ni Dieu ni Prêtres. — Les citoyens libres penseurs, groupes politiques et syndicaux, sont priés de venir à la réunion publique et gratuite des draps mortuaires noirs et blancs à leur disposition pour toute personne se faisant enterrer civilement. Ils n'ont qu'à s'adresser au Siège de la Société, comptoir Mercey, rue Moncey, 54, à Lyon.

Libre Pensée de Lyon. — Comme les années précédentes la « Libre Pensée de Lyon : Ni Dieu, ni Prêtres », a célébré le Vendredi-Saint par un banquet anti-religieux.

Le banquet a eu lieu salle Chamarrade superbement décorée de drapeaux rouges. Le citoyen Bourget présidait. Le citoyen Filleron a prononcé un très bon et très beau discours sur les préjugés religieux.

Puis la parole a été donnée aux chanteurs. Après une bonne soirée on s'est séparé en criant : A bas la calotte ! A. B.

A VENDRE PAS CHIER Superbe Dictionnaire Lachâtre, en deux volumes reliés et en bon état. S'adresser au bureau du journal.

SAISON D'ÉTÉ 1906 Grâce à toi, beau soleil, nos heures libertines s'envolent sur les routes et les chemins fleuris, Où l'on voit les cyclistes montant des Machinos De la Société des Magasins réunis. La Maison qui vous livre à chacun sans mystère, Toujours à crédit la bécane printanière. (22, Rue de la Préfecture, St-Etienne).

BONNE NOUVELLE !! Nous sommes heureux d'annoncer que la Maison JALLON ET BONNARD, 23, rue Marengo, Saint-Etienne, dont les liquors sont réputés supérieurs sont toujours dépositaires de la Grande Marque

Arquebuse du Patronage que les contrefacteurs ont essayé de rivaliser.

Cette Arquebuse est indispensable aux familles. Nous ne saurions trop recommander de s'en munir pour en avoir toujours à sa disposition en cas d'accidents.

On fait usage sans hésiter de ce produit merveilleux contre les refroidissements, coups, foulures, entorses, coups de sang, etc.

La demander dans toutes les bonnes épiceries. Exiger le nom et la marque Patronage.

Que tous ceux qui souffrent des maladies de la poitrine tuberculeuse, bronchite, catarrhe pulmonaire, etc., essayent la célèbre Potion antiséptique du docteur Bandiera. Ce spécifique, d'une efficacité admirable, conforme aux dispositions des lois, est déposé seulement

FABRIQUE DE GRANDES LIQUEURS Hygiéniques, végétales et bienfaisantes

JALLON & BONNARD 23, rue Marengo, et 12, rue St-Honoré. - ST-ETIENNE

Buvez et Offrez à vos Amis, ses PRODUITS RECOMMANDÉS

La Menthe des Familles L'Élixir Végétal des Sept-Pins Liqueur supérieure digestive et rafraîchissante Grande Liqueur de dessert

ABSINTHE, CITRONNADE, CASSIS, QUINA, GENTIANE et Liqueurs supérieures de toutes sortes

DEPOT GÉNÉRAL DES PRODUITS DU PATRONAGE

Quina du Patronage RECONSTITUANT Recommandé aux enfants et aux vieillards

Marc du Patronage

Arquebuse du Patronage VULNÉRAIRE Reconnue la plus efficace contre les refroidissements, coups, foulures, entorses, etc., etc. Indispensable dans tous les ménages

TERPINE CONCENTRÉE DESCOS Produit Médicinal, Hors Concours. — Spécialement ordonné par les Médecins dans : RHUMES, BRONCHITES, CATARRHES, ASTHME, OPRESSION et les Affections des Voies Respiratoires

PRIX : 3 fr. 50 Vente unique pour St-Etienne : Pharmacie DESCOS, 15, pl. de l'Hotel-de-Ville

Environ et Département : DÉPÔT DANS TOUTES LES BONNES PHARMACIES

AVIS IMPORTANT. — A la suite de nombreuses plaintes de malades n'ayant éprouvé aucun soulagement par l'emploi de la Terpène, et plusieurs substitutions ayant été constatées, demandez, pour éviter les contrefaçons, non produit sous le nom unique de « Terpène concentrée Descos » mais n'acceptez jamais les imitations dérivées dans un but mercantile, sous le nom d'Élixir concentré de Terpène, Elixir dose de Terpène, Sirop de Terpène, etc., car sous le fameux prétexte de donner quelque chose « d'autant » on vous délivrera une préparation laissant sérieusement à un bénéfice beaucoup plus grand » mais de propriétés sinon nulles, du moins fort douteuses.

Palerm (Italie), près la Pharmacie Nationale, située rue Cavour, 89-91. Prix de chaque bouteille, avec instructions et 4 francs. Ajouter les frais de port et d'emballage.

## Ferdinand FAURE

Renseignements commerciaux et divers CONTENTIEUX - RECOURS EN JUSTICE Défense devant les Tribunaux de Commerce et de Paix LIQUIDATIONS - EXPERTISES Vente à l'achat de fonds de commerce et d'immeubles

CONSULTATIONS relatives à la Loi sur les Accidents de Travail Rédaction d'Actes sous-seing privés BAUX, ACTES CONSTITUTIFS DE SOCIÉTÉ, ETC.

CABINET : Place Marengo Angle des rues Gérodet et de Lodi

## TRAITEMENT DE

Maladies de la Bouche et des Dents Pose de Dents artificielles SANS EXTRACTION DES RACINES

## J. CHALAYE

Chirurgien dentiste ENTRÉE : 13 bis, rue Gambetta, Angle rue du Chambon, En face l'Eglise Saint-Louis.

## SAINT-ETIENNE

## CLINIQUE du D<sup>r</sup> VIARD

13, Rue de Paris, 13 au deuxième étage, dans la cour

Exclusivement créée pour la classe ouvrière et les employés peu aisés de St-Etienne et de ses environs.

Consultations : Tous les Matins, de 8 heures à 10 heures.

Les Dimanches et Fêtes jusqu'à midi consacrés aux ouvriers et ouvrières retenus à l'atelier dans la semaine.

Traitement de toutes les Maladies Spécialement :

des maladies des femmes, des enfants et des maladies de la peau et syphilitiques.

Vaporisations et Douches locales

NOTA. — La Clinique du Docteur est absolument indépendante de son Cabinet.

CLINIQUE au deuxième étage, dans la cour (Classe ouvrière et indigents) : tous les matins, de 8 à 10 h.

CABINET au premier étage, sur la rue : Classe aisée (Commerçants, etc., etc.), tous les jours, de 2 heures à 4 heures. — Médecine Générale et maladies des Femmes.

De 8 à 9 heures du soir : Maladies spéciales.

Ameublements de tous Styles. Sièges et Tentures. Bronzes et Terres-Cuites, Travaux d'Art. Cheminées Boiseries, etc. PONCET Aîné, Tapisier-Décorateur, 12, rue de l'Hôpital et rue Gambetta, 18, Ateliers : rue Fontainebleau Saint-Etienne.

Magasin spécial de Meubles et Tentures en location. Banquettes, Portières et Tapis pour Bals et Soirées.

Plans, Croquis et Devis sur demande. Saint-Etienne, médaille d'argent. Naples, médaille d'or.

Imprimerie spéciale du « PEUPLE »

Le Gérant : B. BESSET.

Ce journal est composé par des ouvriers syndiqués.



# IMPRIMERIE SPECIALE DU "PEUPLE"

## IMPRIMERIE - PAPETERIE - LITHOGRAPHIE

Adresser les Commandes aux Bureaux du Journal

### LETTRES DE DECÈS LIVRÉES UNE HEURE APRÈS LA COMMANDE

### LABEURS TRAVAUX D'IMPRESSION EN TOUS GENRES JOURNAUX

### FOURNITURES DE BUREAUX

#### LA SEMAINE COMIQUE

##### LA QUESTION MAROCAINE



JOHN BULL. — Aoh!... ce petit Sultan doit avoir besoin qu'on l'aide!... Je en parlerai à Chamberlain.

##### POLITIQUE ETRANGERE



Désireux de passer à la prospérité le Jeune roi Alexandre de Serbie prépare un vingt troisième coup d'Etat.

##### L'IMPOT SUR LES CÉLIBATAIRES



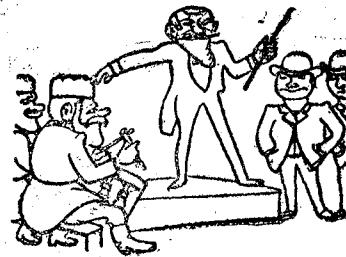
L'impôt projeté sur les célibataires provoque une recrudescence de mariages. On ne sait par exemple si le chiffre des naissances augmentera dans les mêmes proportions.

##### AUTRES TEMPS! AUTRES MŒURS!



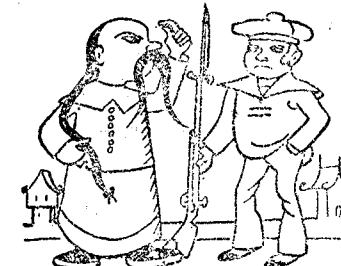
MONSIEUR PREDHOMME. — Quelle saison!... Autrefois, je constatais que le printemps faisait fuir des bêtes aux femmes!... à présent elles n'ont même pas l'air de s'en apercevoir!

##### ACCORD PARFAIT!



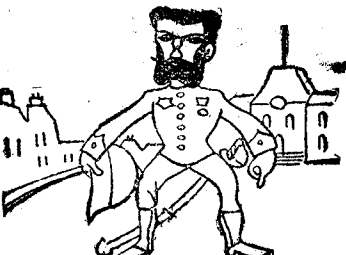
Devant l'inefficacité des réformes proposées par les puissances le Sultan fait appel à l'un de nos plus illustres maîtres qui dans les Balkans se fait fort d'imposer l'accord parfait.

##### OVATIONS ALGERIENNES



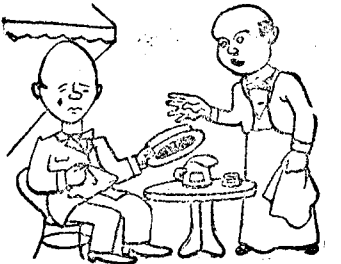
LE CHINOIS. — Alors Monsieur Loubet est bien reçu en Algérie? LE MATHURIN. — Je vous crois tout le monde lui crie: au revoir! au revoir!

##### EDOUARD VII A PARIS



Quelques journaux assurent que le colonel Marchand, pour prouver à l'Angleterre qu'il n'a pas de rancune, a demandé à être attaché à la personne d'Edouard VII pendant son voyage en France. Cette nouvelle ne doit être accueillie que sous réserves (N. D. L. R.).

##### LES BONS PRINCIPES



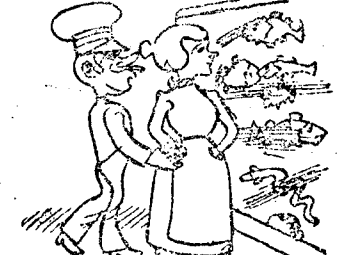
LE GARÇON. — Si monsieur veut un bon tuyau. LE CLIENT. — Merci, je ne joue jamais. Ainsi, hier, un monsieur m'a dit: Qu'est-ce que vous parlez que je rais vous flanquer une paire de gifles?... et je lui ai répondu: « Monsieur, je ne parle jamais! »

##### PAS AVANT LE 15 MAI



LE DÉSÉSPÉRÉ. — Je veux me jeter à l'eau... L'AGENT. — Impossible!... les bains froids ne sont pas encore ouverts et je vous flanquerais une contravention. Attendez, encore un mois!...

##### EN FAMILLE



A l'Exposition culinaire. Un couple émerveillé devant le stand de la pisciculture. ELLE. — C'est encore les maquereaux que je préfère. LUI, inquiet. — Madame, en voudrait peut-être, une douzaine!

**CAFÉ DES VILLAS** Louis Garnier, propr., 104, cours Fauriel, Saint-Etienne. Vins du Beaujolais, consommations de premier choix. Cassé-croûte. On prend des pensionnaires.

**CORDONNERIE B. Besset**, 420, rue Garibaldi, Lyon. — Se recommande tout particulièrement aux camarades socialistes et syndiqués.

**Vins en gros** Beaujolais, lyonnais, côtes du Rhône, midi, etc., etc. **BOUDRAS FILS**, rue Jeanne-d'Arc, à SAINT-CHAMOND. Livraison à domicile pour toutes quantités. Bonnes conditions de paiement.

**Anthracites** Charbons de toute provenance. **Jules REVOL**, entrepositaire, rue des Forges, 27, St-Etienne. et Agglomérés. Livraison à domicile pour toutes quantités. Boîtes aux commandes: Place de l'Hôtel-de-Ville, 3; rue Michelet, 63; place Jacquard, 43.

**Imprimerie, reliure BUTY**, rue St-Elisabeth, ROANNE. Travaux en tous genres aux meilleures conditions. Exécution rapide et soignée.

**Café Bourchet** 115, cours Lafayette, à LYON. Réunion des Camarades socialistes. Siège du Comité central socialiste révolutionnaire. Consommations de première qualité.

**Cordonnerie** en tous genres. **FAURE**, place Sainte-Barbe, 49, à Saint-Etienne. Livraison rapide. Travail soigné. Prix modérés.

**Café Argaud** angle des rues de Lodi et Gêrentet, à ST-ETIENNE. Rendez-vous des Camarades. Consommations de premier choix.

**Bouillon du Grand-Moulin** **McNABE** 8 - Rue du Grand-Moulin - 8 SAINT-ETIENNE. Repas à 1 fr. 50, 2 fr., 3 fr. et au-dessus. — Service à la carte à toute heure — Bonnes consommations. Nous recommandons le **Bouillon du Grand-Moulin** à tous les camarades de passage à Saint-Etienne.

**BONNE OCCASION** A Vendre de Suite **UNE BUVETTE** bien achalandée, située dans un quartier ouvrier de Saint-Etienne. S'adresser aux bureaux du Journal.

**CONSTRUCTION DE CYCLES** **M. BOUTEYRE** Mécanicien à la Terrasse (maison Rey) SAINT-ETIENNE (Loire)

**TRAVAUX DE PRÉCISION** Spécialité pour Cycles de course Réparations en tous Genres

**FACTAGE DU PUY-DE-DOME** **MARAND** 6, rue du Grand-Moulin Saint-Etienne (Loire)

Lavage de vitres — Cirage de parquets à chaud — Travaux d'appartements — Transports de pianos et de cartons — Déménagements — Prix modérés.

Les Abonnements sont reçus dans tous les Bureaux de poste.

Le meilleur moyen de soutenir le journal et de le propager, c'est de contracter et de faire contracter par nos amis ou connaissances un abonnement d'un an ou de six mois au moins.

## BULLETIN D'ABONNEMENT

Je soussigné

demeurant

déclare souscrire un abonnement d \_\_\_\_\_ au PEUPLE, à partir du \_\_\_\_\_

(Signature)



Remplir ce bulletin et l'adresser à M. le Directeur du PEUPLE. Pour éviter les frais de recouvrement, y joindre un mandat-poste.

Près la place Chavanelle 29, Rue du Chambon, 29 Près la place Chavanelle

Ouverture d'un Magasin de Détail dans la Fabrique

## CORDONNERIE FRANÇAISE

Il manquait à Saint Etienne une GRANDE MAISON DE CORDONNERIE spécialement organisée pour les besoins de la Population travailleuse ou l'ouvrier, l'employé aussi bien que l'artisan des campagnes puissent trouver tous les genres de chaussures à des conditions de qualité et de prix défiant toute concurrence.

Frappée de cette situation et voulant éviter les risques de pertes que la vente en gros fait toujours courir, la CORDONNERIE FRANÇAISE a décidé de créer dans sa fabrique même, c'est-à-dire sans frais généraux, un magasin pour la vente directe au consommateur des produits de sa fabrication. Basée sur le système qui a fait l'immense succès des Grandes Cordonneries à Paris, Lyon et autres villes importantes, la Cordonnerie Française aura pour principe absolu de vendre en détail au prix de fabrique et de supprimer tout intermédiaire entre le fabricant et le consommateur, afin d'arriver à faire un chiffre sans courir aucun risque. Pour atteindre ce but trois moyens principaux sont employés par la Cordonnerie Française:

1° La réduction au minimum de tous les frais généraux; 2° La suppression des risques de pertes par la vente exclusivement au comptant; 3° La vente à prix fixe. Toutes les marchandises sont marquées en chiffres connus.

A la Cordonnerie Française pas de frais inutiles, il n'y a ni tentures, ni glaces, ni dorures! On ne fait pas de crédit, donc jamais de pertes! Voilà pourquoi on peut vendre bon et bon marché. Chaussez-vous à la CORDONNERIE FRANÇAISE, vous économiserez 30 0/0 29, Rue du Chambon, 29

**SUCCURSALES** Le Soleil, 48, grande rue du Soleil, 48. Grand-Croix, 46, rue de Lyon, 46. Pons, 2, rue d'Urfé, 2. Chambon-Feuillolles 24, rue Gambetta. Rive-de-Gier, 43, rue de Lyon, 43. Saint-Galmier, 11, rue Nationale, 11. Firminy, 4, rue du Marché, 4. Montbrison, 47, rue Tupinierie, 47. Chazelles-s-Lyon, r. la Gare (angle rue Papillon)

Pour faciliter les acheteurs des environs, la Cordonnerie Française installe des succursales aux adresses ci-dessus. Les prix vendus dans ces succursales seront les mêmes que ceux de la Fabrique

**COMMANDEZ DE SUITE VOS CHAUSSURES DE PREMIERE COMMUNION** Il est offert comme Prime gratuite la photographie du communiant exécutée par les meilleurs artistes de la région

ENTREPOT DE BIÈRES Fabrique de Limonade

**J.-B. GRAS** 66, r. d'Annonay, ST-ETIENNE

**ANTHRACITE** Garantie sans poussière Livré au Détail par 100 kilogs

La Maison facilite les groupes de consommateurs qui désirent prendre un wagon complet pour se le partager

**DÉMÉNAGEMENT DE MÉTIERS** Camionnage en tous genres



## EMPLATRE BARBERON

L'EMPLATRE BARBERON, préparé à la RESINE CUITE DE SAPIN DE NORVEGE est d'une efficacité parfaite; il ne provoque aucune irritation. Préparé sans caustiques ni euphorbe, il se forme aucune gomme; ce qui permet d'en faire usage avec succès chez les malades atteints d'eczéma, d'herpès, de furoncles, de plaques, d'ongles, de tumeurs, de brûlures, de lésions de la peau, de lésions de la gorge, pleurésies, pneumonies, oppressions, étouffements; 1° AU BAS DES REINS (à la partie inférieure de l'épine dorsale): Pour bourdonnements d'oreilles, étourdissements, surdités, maux d'yeux, névralgies, maux de dents, douleurs de tête; 2° SUR LE CREUX DE L'ESTOMAC: Pour gastralgies, dyspepsies, douleurs d'estomac, mauvaises digestions, 3° SUR LE VENTRE: Pour diarrhées, dérèglements de corps, pertes de sang et coliques de toutes natures; Suivant la grandeur des Emplatres, leurs prix sont de 1 fr., 2 fr. 50, 3 fr., 4 fr. 50

NOTA. — Des emplatres de 0,50 sont préparés spécialement pour ENFANTS contre la Coqueluche, les Rhumes, les toux de Rougeoie, la Grippe, les Vies et les Diarrhées de leur âge.

Exiger le COQ, la signature BARBERON et refuser tout emplatre vendu au rabais Gros et Détail: Pharmacie BARBERON, place Bolvin, 9, SAINT-ETIENNE (Loire)

Envoi franco dans toute la France contre timbres ou mandats